

Berne ferme la et met fin à une

Fermeture

Le dernier appel du port franc est rejeté. La société exploitante se cherche un plan B pour sa survie

Karim Di Matteo

C'en est fini des derniers espoirs de sauver la douane de Vevey, à l'avenue Reller 1. Dans une lettre datée du 31 mars, l'Administration fédérale des douanes (AFD) a notifié ne pas avoir retenu le nouveau calcul et les arguments du directeur de la Société des Entrepôts de Vevey (SEV), Pierre-Alain Perroud, pour y justifier une activité suffisante.

Les trois employés de l'AFD termineront donc bien leur mandat sur la Riviera au 31 octobre prochain, sentence tombée en début d'année (*notre édition du 27 janvier*). Pire, au 1er novembre la SEV perdra son statut de port franc, et ce en dépit d'une large mobilisation des acteurs économiques et politiques de la région et du Canton. C'est ainsi une page de près de 800 ans d'histoire douanière à Vevey qui se tourne (*lire ci-dessous*).

«De mon point de vue, c'est une décision prise depuis une année, lance un Pierre-Alain Perroud amer. J'ai même senti un certain acharnement. On ne me fera pas croire que l'enveloppe de l'Administration des douanes ne peut supporter ces 2,5 postes à plein-temps.»

Le Veveysan est toutefois bien forcé de prendre acte de la décision et du risque qu'elle fait planer sur la santé de la SEV et ses 26 employés, dont les activités sont largement liées aux biens stockés sous douane par des particuliers, sociétés et multinationales de la région. Le port franc leur propose notamment ses services de location d'espaces, maintenance, conditionnement et transport. Bon an mal an, la manne abritée par le port franc est estimée entre 400 et 500 millions de francs. On y trouve de nombreux biens de valeurs tels qu'œuvres d'art, tapis d'Orient, voitures de collection et vins d'exception.

En dépit de la gravité de la situation, Pierre-Alain Perroud a renoncé à recourir à la Cour de droit administratif et public. «Je préfère me concentrer sur la suite.» Cette dernière consiste à obtenir que les biens stockés à Vevey ne partent pas vers un



VANESSA CARDOSO

Pierre-Alain Perroud se démène pour

autre port franc. La solution existe et répond au doux nom d'Entrepôt douanier ouvert (EDO). En d'autres termes, un lieu de stockage agréé par Berne, doté d'une grande partie des

«Cette décision met l'entreprise SEV en péril»

Pierre-Alain Perroud Directeur du port franc de Vevey

compétences de douane, mais sans la principale, qui est de viser les documents (le fameux tampon du douanier).

Verdict en juillet

«L'EDO est la seule solution pour assurer la survie de l'entreprise», jure le directeur. Ce statut a toutefois ses exigences. La principale est que les marchandises doivent être cautionnées à hauteur de 10% de leur valeur.

douane de Vevey histoire de 800 ans

JANE



assurer la pérennité de la Société des Entrepôts de Vevey malgré la fermeture de la douane par Berne.

Soit 40 à 50 millions dans le cas présent. Les documents douaniers - plus de 2000 par an - devront en outre être visés par un autre bureau de douane, principalement celui de Marti-

gny. «Le défi est que nos clients ne sentent pas la différence et nous restent fidèles.»

La demande des SEV pour obtenir le statut d'EDO partira début mai. Une réponse est espé-

rée pour le mois de juillet. «Selon mes premiers contacts, je suis optimiste. Si nous obtenons le feu vert, et nous l'obtiendrons, nous serons totalement opérationnels le 1er novembre.»

Du XIII^e siècle à l'incendie de 1976

● Les premières traces d'une activité douanière à Vevey datent du XIII^e siècle, avec un bureau de péage pour les biens arrivant par le lac. La Ville achète en 1540 un bâtiment au bas de la place du Marché - où trône aujourd'hui le château de l'Aile. La douane se déplace du côté de l'actuelle ruelle des Anciens-Fossés en 1680 et y restera jusqu'au début du XIX^e. A l'époque bernoise, les autorités confiaient aux «Zollcommis», ou gagne-deniers, la surveillance des douanes. En 1816, la Diète introduit un péage

fédéral, une aubaine pour les bureaux frontaliers comme celui de Vevey. C'est en 1892 que ce dernier quitte la place du Marché pour l'avenue Reller, plus proche du chemin de fer. La privatisation et la naissance de la Société des Entrepôts de Vevey par la famille Gehrig, aujourd'hui encore à la tête de l'entreprise, interviennent en 1940. L'inauguration des nouveaux bâtiments en 1982 est consécutive à un fait divers fameux: le 11 décembre 1976, les entrepôts sont victimes d'un incendie criminel. Partent

notamment en fumée 500 tonnes de papier à cigarettes, 1000 tonnes de tabac de la manufacture Rinsoz & Ormond, des dizaines de milliers de bouteilles de whiskies, mais encore des centaines de kilos de correspondances de Winston Churchill et 110 costumes de la Fête des Vignerons 1977.

Source: Des bureaux de péage moyenâgeux au port franc du XXI^e siècle, une histoire veveysanne, Pierre-Alain Luginbuhl, SEV, 2007.